

La CGT active à Pôle emploi et dans tous les secteurs de l'économie !

La nouvelle convention tripartite, si elle est signée un jour, la nouvelle convention d'assurance chômage, mais aussi les suppressions de postes à Pôle emploi découlent toutes d'une seule et même politique visant à affaiblir les services publics, et au-delà, toute l'action publique **en limitant les droits des usagers et les moyens des administrations.**

La réduction des droits des demandeurs d'emplois ne répond pas seulement à une logique comptable, mais surtout à la volonté de faire pression sur les privés d'emploi pour les obliger à accepter n'importe quel emploi à n'importe quel prix.

Dans le même ordre d'idée, **le projet de convention tripartite** affiche clairement sa volonté de répondre aux besoins des entreprises, particulièrement celles qui proposent les prétendus « métiers en tension ». Or, chacun le sait, les métiers en tension sont synonymes d'emplois mal payés et aux conditions de travail pénibles. Il est pour nous inadmissible par exemple, que les entreprises de travail temporaire se voient proposer grâce à l'intelligence artificielle des profils de demandeurs d'emploi qui ne souhaitent pas forcément travailler avec ce type de contrat, simplement parce que leur profil correspond à de simples compétences recherchées par l'ETT.

De plus, la nouvelle convention tripartite prévoit un recours accru à la sous-traitance dont nous voyons les effets négatifs aujourd'hui, aussi bien sur le volet de l'indemnisation que sur celui du placement.

Les suppressions de postes à Pôle emploi sont partie intégrante du plan CAP 2022 visant à supprimer plusieurs milliers de postes dans la fonction publique. Pôle emploi en tant qu'Établissement Public Administratif (EPA) fait partie de la fonction publique quels que soient les statuts des personnels. Les recrutements de CDD annoncés par Jean Bassères ne nous satisfont pas, car cela revient à remplacer les 678 postes supprimés en 2018 et 2019 par des CDD, tout en rajoutant des activités supplémentaires.

Toutes ces décisions s'inscrivent dans la droite ligne de la politique qui a conduit à mettre l'hôpital public, l'éducation nationale, la SNCF, la Poste et bien d'autres services publics en très grande difficulté, encourageant ainsi le public à se tourner vers le privé.

De la même manière, **la réforme à venir du droit à la retraite** va encourager les travailleurs à cotiser à des régimes privés, pour compenser les pénalités de 5% par an infligées à ceux qui voudraient partir avant 64 ans. Mais cette réforme induira aussi une baisse des pensions qui sera la conséquence de la mise en place de la retraite par points. Effectivement, le calcul des pensions effectué sur l'intégralité de la carrière, au lieu des 25 meilleures années, va diminuer de façon conséquente le revenu des futurs retraités.

Si l'on ajoute à cela la restriction de l'accès à l'université, l'«uberisation» du monde du travail, l'augmentation incessante des prix de l'électricité, des carburants, du gaz, du logement et de tous les produits de première nécessité, alors, organiser une riposte de grande ampleur devient indispensable. **Seul un syndicat confédéré, fort et déterminé, peut le faire !**

**Nous sommes de tous ces combats,
et nous avons des propositions alternatives et ambitieuses !**

**Voter CGT et faire voter CGT
sont les premiers actes de résistance !**



Pôle emploi PACA

Syndiquez-vous !

Syndicat.cgt-paca@pole-emploi.fr

CGT POLE EMPLOI PACA
73, avenue William Booth
13012 Marseille
Tél : 04 91 43 43 16